

Réponse de la Municipalité au postulat de M. Patrick Messmer intitulé

« Demande d'aide d'urgence aux commerçants de Gland suite aux conséquences du Covid-19 »

Gland, le 14 août 2020

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission technique chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de M. Patrick Messmer intitulé « Demande d'aide d'urgence aux commerçants de Gland suite aux conséquences du Covid-19 », composée de :

Girardet Michel	PLR, 1 ^{er} membre et rapporteur
Aeschmann Nicolas (excusé)	PS-Les Verts-POP
Bertherin Sébastien	GdG
Messmer Patrick	GdG
Wegmann Patrick	UDC

s'est réunie le 10 août à 10h30, en présence de Monsieur le Municipal Gilles Davoine.

Remerciements

Les membres de la Commission le remercient pour les compléments d'informations obtenus et les réponses apportées à leurs questions.

Préambule

La situation a entretemps quelque peu changé vis-à-vis des commerçants puisque au moment du dépôt de ce postulat les commerces étaient fermés. Aujourd'hui ils sont ouverts en conformité avec les règles de protection.

Le postulant rappelle à la commission que le but de ce postulat était en priorité d'aider les commerçants à supporter les conséquences du confinement et qu'il a eu des retours positifs de plusieurs d'entre eux.

Ce postulat a incité la Municipalité à étudier de façon plus approfondie la situation auprès des entreprises et commerçants en leur envoyant un questionnaire afin de connaître les effets et les retombées de l'action QoQa (bon d'achat d'une valeur de CHF 100.- - payé CHF 90.- - par le client et valant CHF 110.- pour le commerçant, la différence étant payée par la commune). Une synthèse se trouve en annexe de ce rapport.

Exposé

Le présent postulat comme mentionné ci-dessus a généré le questionnaire dont les réponses ont surpris, pour ne pas dire choqué la commission. Ainsi il est apparu que le premier bénéficiaire n'est pas un vendeur de produits de première nécessité mais un bijoutier qui a récolté à lui seul 14.4 % des bons. Le deuxième est un vendeur de vins et spiritueux. 24 enseignes n'ont vendu aucun bon ce qui démontre qu'il est extrêmement difficile de répondre à des attentes précises et impossible de savoir si les clients vont se rendre en priorité vers les commerces qui en ont le plus besoin.

Fort de ce constat la Municipalité a estimé que si ce postulat n'allait pas dans le sens envisagé, il n'y avait pas lieu pour autant de jeter le bébé avec l'eau du bain mais qu'il fallait au contraire poursuivre et approfondir la réflexion. Pour cibler au plus juste elle restera en contact avec l'ACG.

C'est pourquoi, comme mentionné dans sa réponse, La Municipalité soumettra un préavis dès que possible pour proposer une aide ciblée à ceux qui en ont vraiment besoin. Les retours obtenus grâce au questionnaire ont clairement démontré que des subventions "arrosiers" ne sont pas la solution. A ce jour la Municipalité ne dispose pas encore de pistes suffisamment précises pour aller de l'avant avec un projet. Elle n'émet pas non plus l'hypothèse que les études subséquentes ou l'amélioration de la situation ne rende plus le dépôt d'un préavis nécessaire.

Vœux

La commission demande à la Municipalité de tenir informé le conseil communal des suites de sa réflexion lors des prochaines séances, au plus tard lors de celle de décembre.

Conclusions

La Municipalité est consciente de la situation et reste attentive et ouverte sur la suite de l'évolution du Covid-19 et ses conséquences économiques.

Si la commission se rallie aux conclusions de la Municipalité, elle se réjouit cependant que ce postulat ait amené des réponses aux questions que chacun se pose et que la Municipalité poursuive sa réflexion sur les conséquences financières et sociales pour les commerces glandois et sa population.

Fondée sur ce qui précède, la Commission technique recommande, à l'unanimité de ses membres présents, d'accepter la réponse de la Municipalité au postulat de M. Patrick Messmer intitulé «Demande d'aide d'urgence aux commerçants de Gland suite aux conséquences du Covid-19 »

Au nom de la commission :

Michel GIRARDET, 1 ^{er} membre et rapporteur
Nicolas AESCHMANN
Sébastien BERTHERIN
Patrick MESSMER
Patrick WEGMANN

Sondage Entreprises glandoises



Rapport final - 08 juin 2020




1

E-mail

- Envoi à 1 516 adresses mail
 - 168 adresses non valables
 - 165 rebonds (boîte pleine, autre)
 - 1 152 e-mails livrés, soit 76%
 - 10 désabonnés
- Au 2 juin :
 - 691 ouvertures, soit 59.9%
 - 290 clics, soit 25.2% ou 42% des ouvertures
 - 149 formulaires remplis, soit 13.0% des e-mails livrés, 21.6% des ouverts ou 51.4% des clics
 - 117 personnes ont laissé leurs coordonnées, soit 78.5%



2

Question 1 – Situation critique

- Oui - 68
- Non - 81

● Oui

● Non



3

Question 2 – Faillite possible

- Oui - 30
- Non - 119

● Oui

● Non

4

Question 3 – Contribution

- 95 réponses
 - Sur les personnes qui se disent en danger de faillite (30), 3 ne répondent pas à cette question
- Demandes principales*
 - Aide financière (41)
 - 42 – Liquidités
 - 11 – Aide loyer
 - 6 – Allègement fiscal
 - 1 – Monnaie locale (Léman)
 - Mandats / travail
 - 8 – Aimeraient des mandats

5

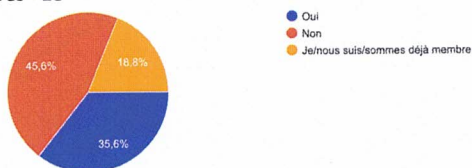
Question 3 – Contribution

- Administratif (2)
 - 1 – Accélération procédures
- Politique
 - 3 – Assouplissement des restrictions
- Publicité / promotion (32)
 - 20 – Encourager la consommation locale
 - 12 – Publicité gratuite
 - 2 – Bons d'achats

6

Question 4 – Contact ACG

- Oui - 53
- Non – 68
- Membres - 28



7

Coordonnées laissées

- 115 personnes ont laissé leurs coordonnées
 - Sur les 31 personnes en dangers de faillite, 25 les ont laissées
 - Sur les 121 non-membres, 95
 - Sur les 29 membres, 21

8